

La gestion de la pêche de loisir dans les aires marines protégées

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

1.1 - La pêche de loisir en métropole et outre-mer : quelles pratiques?

mise à jour: 05/04/2013

La pêche de loisir rassemble une assez grande partie de la population française sur les littoraux. On estime à 2,45 millions le nombre de pratiquants en France métropolitaine, selon l'étude BVA/lframer (2009). La Bretagne et la Normandie sont les deux régions où se pratique le plus la pêche de loisir, avec une forte dominante de la pêche à pied. Dans les départements d'outre-mer (DOM), environ 135000 personnes pratiquent cette activité. Les profils des pêcheurs sont également très divers, allant des pêcheurs occasionnels qui ne sortent que durant les vacances estivales à des pratiquants plus confirmés qui habitent à l'année près des sites de pêche et qui opèrent une pratique régulière.

Pratiquée sur la majorité du littoral français métropolitain et, dans une moindre mesure, ultramarin, la pêche récréative englobe de nombreuses pratiques bien distinctes, qui concernent différents profils de pêcheurs (en fonction de l'âge, du sexe, de la profession, du lieu de résidence, de l'objectif final d'une sortie de pêche).

Ainsi, on distingue quatre différents types de pratiques de la pêche de loisir :

- La pêche à pied et le ramassage.
- La pêche du bord sur les différents types d'estrans.
- La pêche embarquée.
- La chasse sous-marine (depuis la côte et à partir d'un bateau).

La pratique sportive de la pêche de loisir

Une certaine confusion existe en Europe concernant la pratique sportive de la pêche de loisir. En effet, dans certains pays, les termes « pêche de loisir » et « pêche sportive » ont une signification différente, alors qu'ils sont interchangeables dans d'autres. Dans le cas de l'étude présentée ici, la pêche sportive est définie comme une pratique dépassant le cadre de la plaisance, pendant laquelle les pratiquants recherchent la performance sportive et s'adonnent notamment à des concours. La pêche au gros (thon) et le surfcasting* rentrent dans cette catégorie où la pratique demande un effort physique important, comparativement aux autres pratiques.

[Surfcasting : voir 1.1.2 La pêche du bord.](#)

[Haut de page](#)

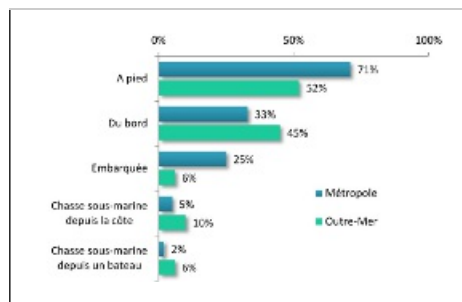


Figure 1 : Répartition des pratiques de la pêche de loisir en France en 2005
Source : BVA/lframer, 2009